ÉTUDE DE CAS

TRANSFERTS MONÉTAIRES ET MOYENS D'EXISTENCE PENDANT LA PANDÉMIE DE COVID-19 EN GAMBIE

CR Gambie/CR Espagne
Juin 2021 – Fév. 2022
350 bénéficiaires

VUE D'ENSEMBLE

Description du projet

La Société de la Croix-Rouge de la Gambie (SCRG), en étroite collaboration avec la Croix-Rouge espagnole (CRE) et soutenue par le Centre de ressources en moyens d'existence de la FICR (CRME), met en œuvre le projet « **Soutenir et renforcer les systèmes de santé publique et socio-économiques de façon à réduire l'impact de la pandémie de Covid-19 en Gambie** », financé par l'Union européenne.

Pour faire face à l'impact de la pandémie sur les moyens d'existence, l'outil de transfert monétaire a été utilisé pour cibler les familles les plus touchées par les effets de la pandémie. L'accent a été mis sur les districts de Banjul (BJL), la municipalité de Kanifing (KM) et la région de la côte ouest (WRC). Considérant que les femmes sont plus susceptibles d'être touchées économiquement par le Covid-19, du fait qu'elles ont généralement des emplois mal payés, précaires et issus de l'économie informelle, une perspective de genre a été adoptée dès la conception de ce programme et durant sa mise en œuvre.

L'une des activités visait à répondre aux besoins de 350 familles très vulnérables, touchées par

les restrictions d'urgence liées à la pandémie, en améliorant leur accès à la **nourriture** et aux **besoins essentiels (y compris les moyens d'existence)**, en coordination avec les principales parties prenantes et les institutions gouvernementales.

Mesures Covid-19 pendant la mise en œuvre

Au cours de l'intervention, les mesures de prévention du COVID-19 ont été prises en compte. En outre, le contact avec la population cible a été fait à distance de préférence et les distributions d'argent en espèces ont été planifiées à des jours différents pour ne pas provoquer une trop grande affluence.

Réalisations

350 familles très vulnérables touchées par la pandémie **ont reçu une aide sous forme de transfert monétaire pour couvrir leurs besoins de base et leurs actifs d'existence.** Le montant distribué à chaque ménage par le biais de transferts monétaires inconditionnels versés en plusieurs tranches devait **remplacer leurs actifs d'existence** et les **coûts moyens d'approvisionnement** (eau, électricité...), et **couvrir leurs besoins de base** pendant une durée totale de 4 mois. Chaque ménage a reçu un montant total de 19 400 GMD (environ 366$). Les paiements mobiles ont été réalisés en 4 tranches avec le soutien d'un prestataire de services financiers (Africell AfriMoney Service).

Tout au long du processus, le CRME a renforcé les capacités de la SCRG en matière de transferts monétaires et de moyens d'existence. Une équipe de 24 volontaires et 5 employé.e.s de la SCRG ont aidé à encaisser l'argent sur les différents sites du projet et ont mené 3 enquêtes de suivi post-distribution (SPD) destinées à évaluer l'impact du soutien du projet sur leurs habitudes de consommation alimentaire ou la force des activités liées aux moyens d'existence, ainsi que pour recevoir des commentaires et des recommandations.

Deuxième enquête de SPD. Septembre 2021.

Afin de visualiser les résultats des enquêtes du SPD, un tableau de bord[1](dashboard) a été créé. Les résultats révèlent que les transferts monétaires en espèces ont été dépensés en nourriture et en eau (9 % des personnes interrogées), en éducation (56 %), en logement (41 %) et en santé (32 %). Par ailleurs, 87 % auraient amélioré leurs habitudes de consommation alimentaire (principalement en ce qui concerne le nombre de repas quotidiens et la quantité des portions) et 59 % auraient amélioré leurs moyens d'existence (en tant que vendeur·euse·s ambulant·e·s, agriculteurs.agricultrices de subsistance, de travail salarié.es, etc.) 100 % des personnes interrogées se disent satisfaites d'avoir reçu des espèces sous forme d'argent mobile et 70 %

[1] Cliquez sur le lien et déplacez-vous dans les différentes sections (général, programme, impact, livraison et commentaires) pour voir les détails.

auraient utilisé les transports publics pour accéder aux sites d'encaissement. Ils.elles remercient la Croix-Rouge pour son soutien et encouragent les donateur·rice·s à poursuivre les transferts monétaires.

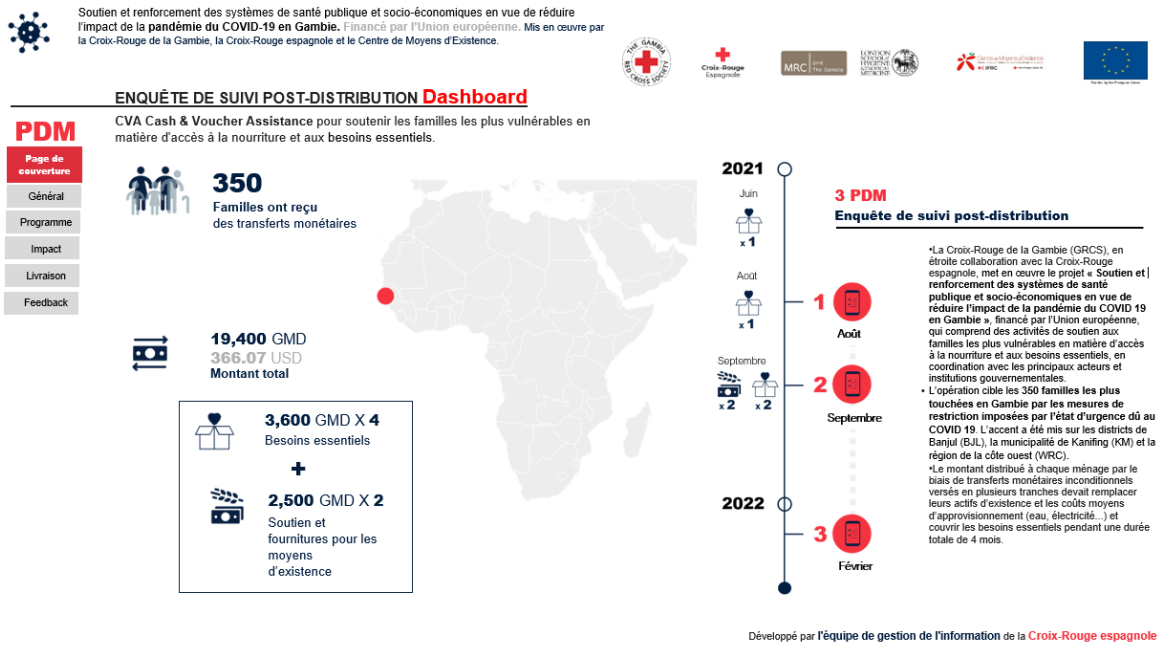

Bonnes pratiques et enseignements tirés

- Élaboration des Lignes directrices du projet de CVA par la SCRG, la CRE et le CRME, où sont décrits les détails des étapes et de la stratégie d'activité, le processus de ciblage, les activités préparatoires avant la distribution, la valeur du soutien financier, le mécanisme de paiement, le système CEA, la stratégie de suivi, la matrice des risques et les mesures de mitigation. L'approche participative lors de la rédaction du document a facilité le développement adéquat de l'activité.

Formation en transferts monétaires pour les bénévoles et le personnel de la SCRG. Avril 2021.

- Processus de ciblage : les ménages vulnérables ont été identifiés et sélectionnés pour recevoir un soutien en transferts monétaires dans le cadre d'une approche participative avec les autorités locales, les dirigeant.e.s communautaires et la SCRG, en fonction des critères de vulnérabilité qui détermineraient l'éligibilité des personnes ciblées par le projet. Parmi les exemples de critères, citons : les familles dont les activités génératrices de revenus auraient été

touchées par les restrictions imposées par l'état d'urgence, les personnes dont le travail quotidien serait leur seul moyen d'existence, les ménages dirigés par des femmes à faibles revenus, les personnes réfugiées, migrantes ou demandeuses d'asile, les chefs de ménage ayant un handicap particulier, les chefs de ménage souffrant de maladies chroniques, les ménages touchés par les inondations et les tempêtes pendant cette période de COVID-19, etc. Les volontaires ont enregistré les données par le biais d'un système de données mobile, après quoi des ajustements finaux ont été réalisés pour corriger les erreurs d'inclusion et d'exclusion.

- Des activités préparatoires ont été soigneusement réalisées avant les distributions d'argent :
    - 1) atelier de formation avec des volontaires et le personnel de la SCRG concernant l'activité de transferts monétaires dans chacune des 3 branches régionales (objectifs, messages clés, étapes, outils de collecte de données pour le suivi, mécanisme de *feedback*, etc.) ;
    - 2) des appels téléphoniques faits avant chaque distribution (3 au total) pour vérifier les données des personnes ciblées et les informer des étapes ultérieures ;
    - 3) des réunions organisées par les chefs communautaires et les points focaux de la SCRG au niveau régional et les volontaires de la SCRG pour diffuser l'activité avant la première et la dernière distribution. Au cours de ces réunions, les participant.e.s ont examiné la liste des personnes ciblées qui avait été approuvée pour remplacer celles qui auraient quitté le village par d'autres réunissant les critères de sélection établis.

- Mécanisme de paiement mobile : la SCRG utilisait déjà le mécanisme de paiement par téléphone mobile et donc, c'est ce mécanisme qui a été choisi par les autres partenaires de la CR pour apporter une réponse rapide à la situation liée au COVID-19. Dès que la subvention était reçue, le prestataire de services financiers envoyait un SMS aux personnes ciblées pour les informer de la réception et la date de prélèvement de l'argent.

Distribution d'espèces sur la côte ouest. Septembre 2021.

- Afin de faciliter l'accès aux personnes les plus vulnérables (ayant des difficultés à lire et à comprendre les SMS), une session de distribution était organisée avec le prestataire de services financiers dans chaque bureau régional, en présence d'agents du prestataire de services financiers et du personnel ou volontaires de la Croix-Rouge.

- Au cours de l'intervention, des mesures de prévention de risques liés au COVID-19 ont été adpotées. En outre, la population cible a été contactée de préférence à distance, et les distributions d'argent ont été planifiées à des jours différents pour ne pas provoquer une trop grande affluence et éviter ainsi les risques de vol. Le prélèvement des paiements mobiles s'est fait en respectant les mesures de prévention du COVID-19 (dispositifs de lavage des mains, masques

pour l'ensemble des personnes ciblées par le projet, etc.)

- Un système d'engagement communautaire et de redevabilité (CEA) a été mis en place. Celui-ci a impliqué les dirigeant.e.s communautaires (chef du village, autorités du secteur et du district) et les parties prenantes concernées dans la région. Les mécanismes de *feedback* et de plainte ont incorporé un service d'assistance dans les branches de la SCRG, une ligne d'assistance gratuite du prestataire de services financiers 24/7 et des réunions communautaires.

- Des volontaires ont mené 3 enquêtes de SPD auprès de 60-70 % des personnes ciblées par le projet en utilisant le système de collecte de données mobile (KoboCollect). Les résultats ont été publiés dans un tableau de bord pour les visualiser facilement.

Difficultés

La principale difficulté a été le délai qui se produisait souvent entre la sélection la sélection des personnes répondant aux critères d'entrée dans le programme et la distribution finale des transferts monétaires. Dans certains cas, beaucoup d'entre eux.elles ont eu du mal à accéder aux banques pour encaisser l'argent et le personnel du projet a décidé d'organiser des points de distribution avec des agents du prestataire de services financiers et de la SCRG pour faciliter le processus.
Le système d'engagement communautaire et de redevabilité proposé au départ présentait certaines lacunes, car il ne mettait pas suffisamment l'accent sur les personnes ciblées. Il a donc fallu consolider l'utilisation des outils proposés et renforcer les capacités du personnel des bureaux régionaux pour améliorer leur mise en œuvre. L'accent doit être mis sur le renforcement de l'attention portée aux personnes ciblées.

Prochaines étapes ou recommandations

Les partenaires susmentionnés, dirigés par la Société de la Croix-Rouge de la Gambie et soutenus par la Croix-Rouge espagnole, continuent d'apporter un soutien aux groupes vulnérables dans le but d'améliorer leur résilience et leur compétitivité. Par ailleurs, ils fournissent une assistance technique pour la relance, démarrage ou création de petites/moyennes entreprises liées au tourisme, y compris une formation technique et des transferts monétaires conditionnels, et ce, parce qu'ils sont conscients que le tourisme est le secteur le plus durement touché par la pandémie. Par ailleurs, le projet renforce la capacité professionnelle des associations de l'industrie du tourisme à mieux conceptualiser, développer et mettre en œuvre une stratégie commerciale structurée qui permettra de mieux soutenir leurs membres.
Cette intervention et d'autres prouvent que les transferts monétaires sont un moyen efficace de restaurer ou d'améliorer les moyens d'existence afin de permettre aux personnes de devenir autosuffisantes et d'améliorer le bien-être des générations actuelles et futures.

CONTACTS

La Société de la Croix-Rouge de la Gambie
Andrew Jarjou : andrew.jarjou@redcross.gm Abdoulie Fye : abdoulie.fye@redcross.gm
E-mail : redcrossgam@redcross.gm
Site web : http://www.redcross.gm/